

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 80/575 /MTJ.DGTFP.DFP.2103-5

Portant reclassement et nomination de Monsieur OSSEBY David Conducteur Principal dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

VISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
- (/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires dans les cadres de la République Populaire du Congo;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A;
- (/u le décret n° 66/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A I des Services Techniques de la République Populaire du Congo;
- (/u le décret n° 67/50 du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reclassements, reconstitutions de carrière, notamment en son article 1er;
- (/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- (/u le décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u le décret n° 79/706 du 30 Décembre 1979 portant médification des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u le décret n° 80/035 du 29 Janvier 1980 abrogeant le décret 79/148 du 30 Mars 1979 portant suspension des avancements des Agents de l'Etat pour l'année 1979;
- (/u l'arrêté n° 3055 du 8 Juin 1977 portant promotion des fonctionnaires de la catégorie B des Services Techniques (Agriculture Elevage) avancement 1976;
- (/u l'arrêté n° 4432/MTPSI du 16 Juillet 1975 autorisant certains fonctionnaires de l'Agriculture et de l'Elevage à suivre un stage de formation en Roumanie dont Monsieur OSSEBY David;

DECRETE :

.../...

[Handwritten initials]

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 60-90 du 3 Mars 1960 susvisé, Monsieur OSSEBY David Conducteur Principal de 3° échelon indice 700 des cadres de la catégorie B hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service à la Direction Générale à la Recherche Scientifique à Brazzaville titulaire du Diplôme de l'Institut Agronomique "DR.P. GROZA" CLUJ Roumanie, est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Ingénieur de 1er échelon indice 830 ACC = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 17 Décembre 1960

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, *[Signature]*

Le Ministre de l'Economie Rurale

[Large handwritten signature]

Marius MOUAMBENGA.

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

COLONEL Louis SYLVAIN GOMA.

Le Ministre des Finances

Victor TAMBA-TAMBA.

[Handwritten signature]

Henri ICPES.

- AMPLIATIONS :**
- JORPC 1
 - DGEPF/DFP 3
 - D.S. 3
 - DCF 3
 - MER 1
 - SGER 1
 - DGRS 2
 - DOSSIER 3
 - INTERESSE 1
 - SGCM/BC 2

[Handwritten initials]